

Province de Québec
Municipalité de Barnston-Ouest

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, tenue le 4 avril 2016, à 19h30, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s :

Madame Ginette Breault	Monsieur Ziv Przytyk
Madame Virginie Ashby	Madame Julie Grenier
Monsieur Normand Vigneau	Madame Cynthia Ferland

Formant quorum sous la Présidence de monsieur le maire Johnny Pizar.

Madame Sonia Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit:

1. Ouverture de la séance ordinaire du 4 avril 2016

Monsieur le maire Johnny Pizar, souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h33.

16 04 044

2. Adoption de l'ordre du jour du 4 avril 2016

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu;**

Que l'ordre du jour du 4 avril 2016, soit adopté tel que présenté en y ajoutant les points 6.1.6. Stanstead County Agricultural Society et 13.2. Politique de location du Centre Communautaire.

- 1.- **Ouverture**
Mot de bienvenue du maire
- 2.- **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016**
- 4.- **Première période de questions**
- 5.- **Suivi de la dernière assemblée**
 - 5.1. Borne de recharge – Circuit électrique
- 6.- **Correspondance**
 - 6.1. Invitation, demande d'appui et d'aide financière**
 - 6.1.1. Fondation La Frontalière – Soirée bénéfice
 - 6.1.2. Le Relais pour la vie – Demande de Madame Laurette Veilleux
 - 6.1.3. Club de Conservation du lac Massawippi
 - 6.1.4. Sûreté du Québec – 1^{er} déjeuner du Directeur
 - 6.1.5. Fondation du CSSS de la MRC-de-Coaticook
 - 6.1.6. Stanstead County Agricultural Society – Expo d'Ayer's Cliff
7. **Affaires courantes municipales**
 - 7.1. Dossiers municipaux**
 - 7.1.1. Adoption Plan de développement 2016-2020 de la municipalité
 - 7.1.2. CSLE – Membership 2016-2017
 - 7.1.3. Soirée reconnaissance de la Semaine nationale de l'action bénévole 2016
 - 7.1.4. Entretien du gazon 2016 – Parc de Kingscroft
 - 7.1.5. Formation de lutte à la Berce du Caucase – Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
 - 7.1.6. Distribution d'arbres – MRC de Coaticook

7.2. Règlement

7.2.1. Adoption du règlement, Règlement numéro 253-2016 modifiant le Règlement de zonage 225-2012 afin de prohiber les pensions pour animaux domestiques comme usage secondaire à l'habitation à l'intérieur de celle-ci sur l'ensemble de son territoire

7.2.2. Avis de motion, Règlement numéro 254-2016 modifiant le règlement numéro 220 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics

8.- Rapport du Maire et des conseillers

8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire

8.2. Rapport des conseillers

9.- Rapport de l'inspecteur municipal et voirie

9.1. Dépôt du rapport mensuel

10.- Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

10.1. Dépôt du rapport mensuel

11.- Rapport de la directrice générale

11.1. Dépôt du rapport mensuel de la directrice générale et secrétaire-trésorière

11.2. Résolution autorisant l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de gravier

11.3. Résolution autorisant l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de chlorure de calcium

12.- Trésorerie

12.1. Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

12.2. Adoption des États financiers au 31 décembre 2015

13 Divers

13.1. Étude de caractérisation architecturale et paysagère

13.2. Politique de location du Centre Communautaire

14. Deuxième période de questions

15.- Levée de la séance ordinaire

Adoptée à l'unanimité

16 04 045

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu;**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. Première période de questions

Aucune question

16 04 046

5.1. Borne de recharge – Circuit électrique

ATTENDU la présentation des représentants d'Hydro-Québec pour le réseau électrique et du Haut Richelieu pour le projet territorial de région branchée, le 27 octobre dernier;

ATTENDU que plusieurs municipalités de la MRC de Coaticook ont démontré de l'intérêt à offrir ce service sur leur territoire, et ce, à court ou moyen terme;

ATTENDU que le pourcentage de véhicules électriques et hybrides augmente rapidement sur nos routes et que le gouvernement caresse l'objectif ambitieux d'avoir 100 000 véhicules électriques sur les routes de la province d'ici 4 ans;

ATTENDU que l'autonomie actuelle des véhicules électriques est d'environ 160 km, ce qui nous apparaît peu compte tenu de l'étendue de notre territoire;

ATTENDU que plus de 90% des propriétaires de véhicules électriques sont membres du circuit électrique et qu'il n'y a aucune borne de recharge publique pour voitures électriques et hybrides de ce réseau sur le territoire de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU qu'une étude a démontré que les utilisateurs de bornes de recharge électrique dépensent, en moyenne, 13\$ dans les commerces avoisinants, et ce, à chaque recharge ;

ATTENDU que les coûts nets pour l'achat d'une borne de recharge électrique sont de 4 800\$ pour une borne de 240 V et de 14 000\$ pour une borne 600 V ;

ATTENDU la création d'un comité de travail, au niveau de la MRC de Coaticook, pour étudier les possibilités de projet territorial ;

ATTENDU la décision du conseil des maires de la MRC de Coaticook du 16 mars 2016, de faire du déploiement de bornes électriques un projet régional structurant ;

ATTENDU les modalités de financement offertes par la MRC de Coaticook, à même le Fonds de développement ;

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu;**

De signifier notre intérêt à la MRC de Coaticook quant à l'installation d'une borne électrique dans la municipalité de Barnston-Ouest en 2016.

De demander d'intégrer la municipalité de Barnston-Ouest dans le projet territorial du Fonds de développement de la MRC de Coaticook.

De signifier l'intérêt de la municipalité de Barnston-Ouest, à la MRC de Coaticook, de financer l'installation de la borne de recharge électrique, à même notre enveloppe locale.

Adoptée à l'unanimité

16 04 047

6.1.1. Fondation La Frontalière – Soirée bénéfice

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par la conseillère Cynthia Ferland et il est résolu;**

Que la municipalité verse la somme de 65\$ à titre d'aide financière dans le cadre de la Soirée bénéfice annuelle de La Fondation La Frontalière.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

16 04 048

6.1.2. Le Relais pour la vie – Demande de Madame Laurette Veilleux

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de Madame Laurette Veilleux datée du 7 mars 2016 ;

ATTENDU que le Relais pour la vie aura lieu au parc Laurence de Coaticook le 11 juin 2016 ;

ATTENDU que l'activité sert à amasser des fonds pour La Société canadienne du cancer ;

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu;**

Que la municipalité verse la somme de 100\$ à Madame Laurette Veilleux à titre de don dans le cadre du Relais pour la vie de Coaticook.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

16 04 049

6.1.3. Club de Conservation du lac Massawippi

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

Que la municipalité verse la somme de 50\$ à titre d'aide financière à l'organisme.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

6.1.4. Sûreté du Québec – 1^{er} déjeuner du Directeur

L'invitation est déposée aux membres du conseil.

6.1.5. Fondation du CSSS de la MRC-de-Coaticook

L'invitation est déposée aux membres du conseil.

16 04 050

6.1.6. Stanstead County Agricultural Society – Expo d'Ayer's Cliff

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que la municipalité verse la somme de 75\$ à titre d'aide financière à l'organisme.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

16 04 051

7.1.1. Adoption Plan de développement 2016-2020 de la municipalité

ATTENDU que la municipalité devait se doter d'un plan de développement qui ferait suite au plan de diversification de la MRC de Coaticook, échu depuis décembre 2014 ;

ATTENDU que la directrice générale a déposé un projet de plan de développement 2016-2020 aux membres du conseil pour fin d'adoption ;

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault;
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu;**

Que la municipalité adopte le plan de développement 2016-2020 tel que présenté par la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité

16 04 052

7.1.2. CSLE – Membership 2016-2017

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

Que la municipalité renouvelle son adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE) pour l'année 2016-2017 en versant la cotisation de 70\$, celle-ci étant définie par le nombre de ses habitants ;

Que la municipalité désigne madame Julie Grenier à titre de représentante de la municipalité aux activités corporatives de l'organisme.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

16 04 053

7.1.3. Soirée reconnaissance de la Semaine nationale de l'action bénévole 2016

ATTENDU que dans le cadre de la semaine nationale de l'action bénévole, le Centre d'action bénévole (CAB) de la MRC de Coaticook soulignera l'implication des bénévoles lors d'une soirée reconnaissance qui se tiendra le 15 avril 2016;

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault ;
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que la municipalité nomme Mesdames Cynthia Ferland et Pascale Morin en tant que bénévoles 2016.

Que la municipalité procède à l'inscription des bénévoles honorées et de leurs accompagnateurs ainsi que de la conseillère Julie Grenier afin d'assister à ce souper reconnaissance en déboursant les coûts s'y rattachant.

Que la municipalité achète un cadeau reconnaissance pour les bénévoles honorées au coût maximal de 50\$ plus les taxes applicables, pour chacune d'entre elles.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

16 04 054

7.1.4. Entretien du gazon 2016 – Parc de Kingscroft

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

Que le conseil municipal octroie le contrat d'entretien du gazon du parc de Kingscroft à monsieur Sylvain Beaudoin pour un montant total de 1 200\$.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

7.1.5. Formation de lutte à la Berce du Caucase – Conseil régional de l’environnement de l’Estrie

La directrice générale informe les membres du conseil que Monsieur Jean-Bernard Audet, inspecteur régional à la MRC de Coaticook participera à cette formation. La municipalité pourra ainsi avoir accès à l’information concernant le traitement de cette plante.

7.1.6. Distribution d’arbres

L’information est déposée aux membres du conseil municipal.

16 04 055

7.2.1. Adoption du règlement, Règlement numéro 253-2016 modifiant le Règlement de zonage 225-2012 afin de prohiber les pensions pour animaux domestiques comme usage secondaire à l’habitation à l’intérieur de celle-ci sur l’ensemble de son territoire

Considérant que le conseil de la municipalité de Barnston-Ouest juge à propos de modifier son règlement de zonage afin de prohiber les pensions pour animaux domestiques comme usage secondaire à l’habitation à l’intérieur de celle-ci sur l’ensemble de son territoire;

Considérant qu'en vertu de la *Loi sur l’aménagement et l’urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil de la municipalité peut modifier son règlement de zonage numéro 225-2012;

Considérant qu'en vertu de la *Loi sur l’aménagement et l’urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), article 124, le processus de modification réglementaire doit débiter par l’adoption d’un projet de règlement modificateur;

Considérant qu'un avis de motion a été donné à la séance du conseil tenue le 1^{er} février 2016;

Considérant qu'un projet de règlement a été adopté à la séance du conseil du 1^{er} février 2016;

Considérant qu'une assemblée publique de consultation s’est tenu le 7 mars 2016;

Considérant qu'un second projet de règlement a été adopté le 7 mars 2016;

Considérant qu'un avis public de demande de participation à un référendum a été publié le 14 mars 2016;

Considérant qu'aucune demande d’ouverture de registre n’a été formulée;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,

Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;

Le conseil de la municipalité de Barnston-Ouest adopte le présent règlement et décrète ce qui suit :

Article 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2

Le présent règlement porte le numéro 253-2016 et s’intitule « *Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 225-2012 afin de prohiber les*

pensions pour animaux domestiques comme usage secondaire à l'habitation à l'intérieur de celle-ci sur l'ensemble de son territoire. »

Article 3

Le règlement de zonage sera modifié par l'ajout, à l'article 2.5 *Terminologie*, de la définition de *Pension pour animaux domestiques* entre les définitions de *Parc* et de *Pente* comme suit :

« Pension pour animaux domestiques : Lieu où on loge, temporairement, deux animaux domestiques divers et plus, n'appartenant pas au propriétaire de l'établissement, pour les garder en pension et ce moyennant rémunération ou non. Ne comprend pas une animalerie ou une clinique vétérinaire. »

Article 4

Le règlement de zonage sera modifié par l'ajout, à la fin de l'article 33.1.1 *Établissements de services personnels*, de l'alinéa suivant :

« Nonobstant ce qui précède, bien qu'elles soient considérées comme un service personnel, les pensions pour animaux domestiques ne peuvent être en usage secondaire à l'habitation. »

Article 5

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adoptée à l'unanimité

16 04 056

7.2.2. Avis de motion, Règlement numéro 254-2016 modifiant le règlement numéro 220 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics

Avis de motion est donné, par la conseillère Virginie Ashby, que lors d'une prochaine séance soit adopté le règlement numéro 254-2016 modifiant le Règlement numéro 220 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.

8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire

Monsieur le maire fait part au conseil de ses diverses activités.

8.2. Rapport des conseillers

Les conseillers font rapport au conseil de leurs diverses activités.

9.1. Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de mars 2016.

10.1. Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de mars 2016.

11.1. Rapport de la directrice générale

Dépôt du rapport de la directrice générale pour le mois de mars 2016.

16 04 057

11.2. Résolution autorisant l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de gravier

ATTENDU que les travaux en voirie de rechargement prévus cette année, dont les besoins en gravier s'élèvent à 10 000 TM de 0-3/4 Mg20-B ;

ATTENDU que l'estimé de la dépense nette pour la fourniture dudit gravier, tel que spécifié, a été évalué à moins de 100 000\$;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;**

Que le conseil municipal mandate la directrice générale afin qu'elle procède à l'appel d'offres sur invitation auprès de deux (2) fournisseurs locaux pour la fourniture de gravier, en respect de la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité et des lois en vigueur.

Adoptée à l'unanimité

16 04 058

11.3. Résolution autorisant l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de chlorure de calcium

ATTENDU les besoins de la municipalité, quant à la fourniture de chlorure de calcium (abat-poussière), de 60 à 80 tonnes métriques dont la concentration demandée est de 83 à 87% ;

ATTENDU que le conseil municipal désire obtenir des prix avec et sans le transport ;

ATTENDU que l'estimé de la dépense nette pour la fourniture, avec ou sans le transport, a été évalué à moins de 100 000\$;

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

Que le conseil municipal mandate la directrice générale à procéder à l'appel d'offres sur invitation auprès d'au moins deux (2) soumissionnaires pour la fourniture de chlorure de calcium (abat-poussière), en respect de la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité et des lois en vigueur.

Adoptée à l'unanimité

16 04 059

12.1. Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

ATTENDU que la secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A) Comptes payés au 7 mars 2016 – 16-03-041	66 711.16\$
B) Dépenses incompressibles – mars 2016	47 482.19\$
C) Salaires mars 2016	7 633.90\$
D) Comptes à payer au 4 avril 2016	54 436.23\$

ATTENDU que la secrétaire-trésorière met à la disposition du conseil municipal

toutes les factures relativement à B, C et D;

**À CES CAUSES,
Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu;**

D'approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de 109 552.32\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

Adoptée à l'unanimité

16 04 060

12.2. Adoption des États financiers au 31 décembre 2015

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;**

Que le conseil municipal adopte les États financiers au 31 décembre 2015 tels que déposés.

Adoptée à l'unanimité

13.1. Étude de caractérisation architecturale et paysagère

La municipalité est en attente du dépôt préliminaire de l'étude.

13.2. Politique de location du Centre Communautaire

Les membres du conseil discutent de la politique de location du Centre Communautaire. Une proposition d'amendement sera présentée à une séance ultérieure.

14. Deuxième période de questions

Aucune question

16 04 061

15. Levée de la séance ordinaire du 4 avril 2016

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu;**

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 20h38.

Adoptée à l'unanimité

MAIRE

DIRECTRICE GENERALE ET SEC-TRES.